Budgets 2025

Maîtriser les charges courantes pour continuer à investir au service du territoire

Dans un contexte marqué par une loi de finances publiée seulement mi-février 2025 et contenant des mesures sévères pour les budgets locaux, Vienne Condrieu Agglomération poursuit sa recherche de marges de manœuvre en fonctionnement, afin de conserver une capacité d'investissement de haut niveau en maîtrisant l'endettement et sans augmenter les impôts.

Composé d'un budget principal et de 6 budgets annexes, le budget de Vienne Condrieu Agglomération s'élève à près de **190 millions d'euros en 2025** (fonctionnement et investissement), en incluant les résultats et les reports 2024.

La fiscalité :
Comme chaque année depuis 2018, **les taux de la fiscalité sur les ménages et les entreprises restent inchangés** : 7,81 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, 0 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, 2,52 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties et 25,89 % pour la cotisation foncière des entreprises.

Quant au taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), il évolue dans le cadre du processus d'harmonisation qui conduira à un taux unique en 2026. Ainsi les taux pour 2025 s'élèveront à 9,64 % pour les communes de l'Isère, à 9,40 % pour la commune de Saint-Romain-en-Gal et à 9,35 % pour les autres communes du Rhône.

Le fonctionnement et l'épargne :
Dans le budget principal, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 69 120 000 €, contre 67 108 000 € en 2024, **et les recettes réelles de fonctionnement atteignent 77 805 000 €** contre 75 661 000 € en 2024, affectation du résultat comprise. Ces chiffres montrent que Vienne Condrieu Agglomération parvient à maintenir l'équilibre entre la hausse de ses dépenses (+ 2 012 000 €) et celle de ses recettes (+ 2 144 000 €).

Elle doit pourtant faire face en 2025, à plusieurs mesures décidées par l'État qui amoindrissent ses recettes (dispositif de prélèvement sur les recettes fiscales appelé DILICO, gel des fractions de TVA perçues en compensation de la suppression d'impôts locaux, diminution de certaines dotations), ou qui alourdissent ses dépenses (par exemple la hausse de 3 points de la cotisation à la Caisse de retraite des agents). Impact estimé de ces mesures : 1,5 million d'euros.

L'Agglo subit également des hausses de coûts dans le domaine des déchets, dans la lutte contre les inondations, ou encore les assurances. Malgré cela, elle ne renonce pas à la qualité de service qu'elle doit au territoire : augmentation du nombre de places en crèches, soutien au développement des entreprises ou à la politique de la ville. Elle continue à favoriser les mobilités sous toutes leurs formes et à déployer les énergies renouvelables. Elle met en place les mesures nécessaires au maintien de son attractivité auprès des agents en fonction comme de ses futurs collaborateurs, dans un contexte où il n'est pas toujours facile de recruter.

En optimisant son organisation et sa gestion, l'Agglo parvient toutefois à maîtriser la masse salariale et les charges générales, en s'appuyant aussi sur la baisse du coût de l'énergie.

Ces efforts rigoureux de maîtrise de la dépense et le travail quotidien d'optimisation des recettes permettent de maintenir **l'épargne nette 2025** à un niveau équivalent à celui de l'an dernier, soit **3,6 millions d'euros.** En préservant cet élément essentiel de l'autofinancement de l'investissement, l'Agglomération conserve sa capacité à investir.

Un niveau d'investissement qui reste élevé :
Vienne Condrieu Agglomération poursuit la mise en œuvre de sa feuille de route pour le développement du territoire, même si dans un contexte financièrement tendu, certains projets comme la requalification de l'entrée nord de Vienne ont été décalés dans le temps. Ainsi les investissements prévus en 2025 atteignent le même montant que l'an passé, soit 39,9 millions d'euros tous budgets confondus. Avec les reports de l'année 2024, **ce sont 52 millions d'euros au total qui sont inscrits au budget.**

Ces crédits d'investissement sont orientés vers **la réhabilitation énergétique des bâtiments,** la sobriété énergétique et le développement des énergies renouvelables, ainsi que sur des actions visant à améliorer la gestion des déchets, en poursuivant notamment **le déploiement des conteneurs enterrés et des points d'apport volontaire des restes alimentaires.**

Ils concernent également le développement économique et le tourisme, avec la poursuite du **réaménagement du site Logistirail et la halte fluviale,** mais aussi le développement des mobilités et la requalification urbaine, avec **le cours Brillier, les itinéraires cyclables, les parkings relais** ou encore la participation au **renouvellement urbain** de la vallée de Gère.

Les enjeux relatifs à l'eau constituent également une priorité, avec un budget en forte hausse sur les réseaux d'assainissement comprenant notamment le raccordement du secteur de Saint-Jean-de-Bournay à la STEP Vienne Sud. Sans oublier les équipements de traitement comme les stations d'épuration des Haies et de Longes, les travaux d'amélioration des rendements sur les réseaux d'eau potable, la réhabilitation des réservoirs, la lutte contre les inondations…

II. Le fonctionnement du budget principal

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 78 735 000 € (recettes réelles et opérations d'ordre)

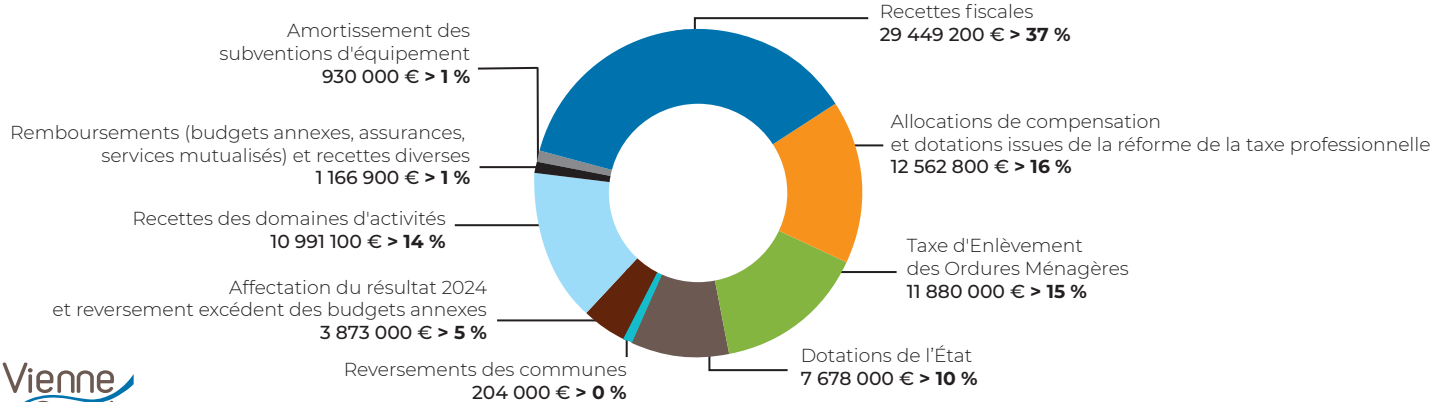

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 78 735 000 € (dépenses réelles et opérations d'ordre)

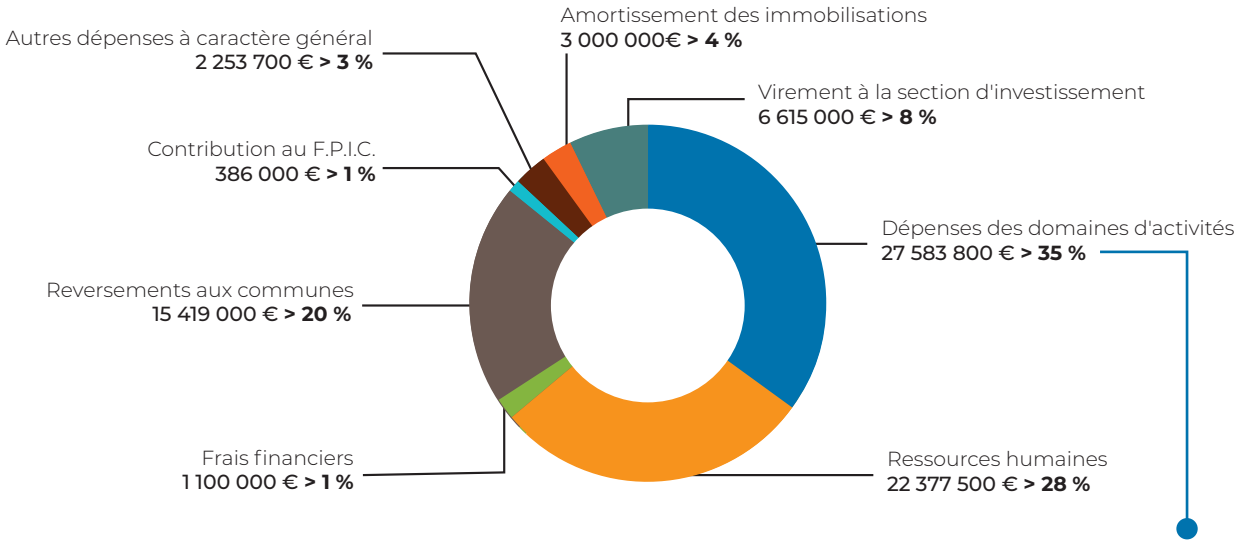

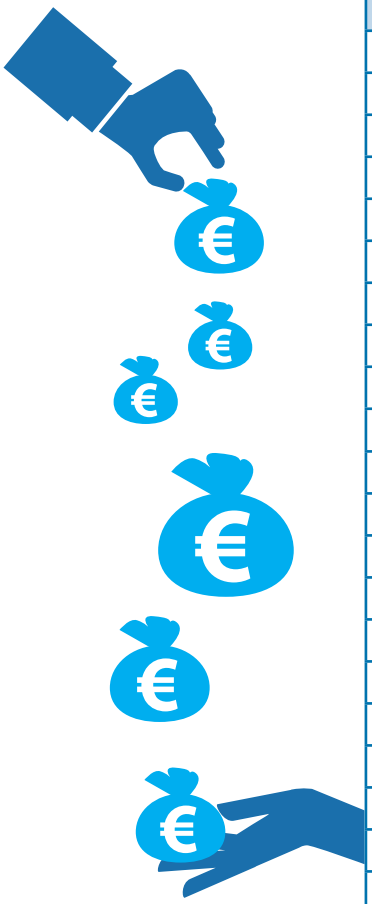

Les dépenses prévisionnelles des domaines d'activités pour 2025 (hors opérations d'ordre et hors personnel)	
Économie, tourisme, Jazz à Vienne	**2 266 600 €**
Subvention d'équilibre à l'immobilier d'entreprises et aux zones économiques	**242 700 €**
Subvention d'équilibre à la base de loisirs de Condrieu	**34 000 €**
Emploi, formation, insertion	**609 400 €**
Foncier et aménagement du territoire	**380 700 €**
Politique de l'habitat	**638 000 €**
Cohésion sociale et politique de la ville	**580 200 €**
Animation et information jeunesse	**66 100 €**
Petite enfance	**1 445 600 €**
Service de téléalarme	**241 200 €**
Politiques territoriales	**18 500 €**
Voirie communautaire	**1 853 100 €**
Eaux pluviales et rivières	**867 500 €**
Equipements sportifs	**453 800 €**
Piscines	**1 097 300 €**
Subvention d'équilibre au budget des transports	**2 500 000 €**
Transition énergétique et biodiversité	**398 000 €**
Gestion des déchets	**10 119 100 €**
Maintenance du patrimoine et moyens techniques	**460 000 €**
Soutien aux évènements intercommunaux	**67 000 €**
Fourrière animale	**75 000 €**
Contribution aux services incendie	**3 170 000 €**

Le fonctionnement des budgets annexes

Les budgets annexes s'équilibrent en dépenses et en recettes à hauteur de :

- **14 595 000 €** pour les transports et déplacements
- **10 953 384 €** pour l'eau potable (dont 3 040 000 € de redevances assainissement reversées au budget annexe de l'assainissement)
- **9 460 931 €** pour l'assainissement
- **1 267 573 €** pour les zones économiques
- **611 000 €** pour l'immobilier d'entreprises
- **148 000 €** pour la base de loisirs de Condrieu

L'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 52 001 763 €
(hors remboursement du capital de la dette et opérations d'ordre)

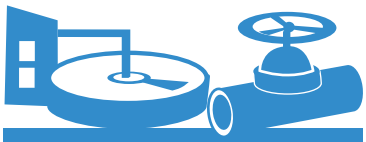

Assainissement, eau potable, eaux pluviales et rivières
16 427 857 €

- Réseau d'assainissement et stations d'épuration, raccordement du secteur de Saint-Jean-de-Bournay à la STEP Vienne sud et nouvelle station d'épuration Les Haies
- Réseaux d'adduction d'eau potable, réservoirs et stations de production
- Travaux de canalisation des eaux pluviales
- Travaux de protection contre les inondations
- Schémas directeurs

Voirie communautaire
11 274 099 €

- Programmes de travaux sur les voies communautaires
- Aménagements de sécurité liés au Plan de Mobilité
- Réfection des voiries dans les zones économiques
- Réhabilitation des ouvrages d'art communautaires (ponts)
- Aménagement des points noirs des circuits de collecte des déchets
- Participation à l'échangeur Vienne sud
- Mise en œuvre du schéma directeur vélo et entretien des pistes cyclables

Transports et mobilité
6 349 715 €

- Matériel roulant, dont bus au gaz et cars à hydrogène
- Extension de la station GNV sur la plateforme de mobilité
- Poursuite des études sur la halte ferrée de Vaugris
- Réaménagement du cours Brillier avec création d'une voie de bus en site propre
- Parking relais Etcheberry
- Poursuite de l'équipement et de la sécurisation du réseau
- Programme modes doux de déplacement

Gestion des déchets et transition énergétique
2 854 827 €

- Poursuite du déploiement des conteneurs enterrés et des conteneurs pour les restes alimentaires
- Aménagement et densification du réseau des points d'apport volontaire
- Renouvellement des bacs et composteurs
- Plan de solarisation
- Maintien à niveau, vidéosurveillance et contrôle d'accès des déchèteries
- Maintien à niveau des sites d'exploitation
- Maintien à niveau et renouvellement des matériels de collecte et des équipements
- Poursuite de l'aide au remplacement des foyers bois

Maintenance du patrimoine informatique et communication
3 153 704 €

- Rénovation énergétique du bâtiment Antarès et programme d'amélioration énergétique
- Réhabilitation et extension du bâtiment des archives
- Maintien à niveau des bâtiments administratifs et techniques
- Informatique et télécommunications
- Schéma directeur du numérique dans les écoles

Équipements sportifs et piscines
1 151 270 €

- Rénovation de l'éclairage des équipements sportifs
- Maintien à niveau et équipement des piscines, gymnases et terrains de sport
- Mise en accessibilité de la piscine à Loire-sur-Rhône

Économie et tourisme
7 668 172 €

- Acquisition et aménagement de foncier économique
- Immobilier d'entreprises, notamment réhabilitation du site Logistirail et acquisition du tènement immobillier Ellipse à l'Espace Saint-Germain
- Soutien au commerce et à l'agriculture
- Mise en oeuvre du schéma de développement touristique, notamment extension de la halte fluviale
- Base de loisirs de Condrieu

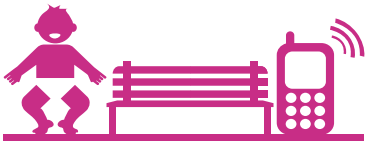

Petite enfance et téléalarme
1 193 511 €

- Maintien à niveau des équipements de la petite enfance
- Aménagement et extension du site de la Farandole
- Mise aux normes des établissements et amélioration de la qualité de l'air
- Maintien à niveau des équipements du service téléalarme

Aménagement et rénovation urbaine
1 635 281 €

- PLU des communes et PLU intercommunal
- Participation aux aménagements Vallée de Gère et Vienne Sévenne

Politique de l'habitat
293 327 €

- Soutien aux opérations de réhabilitation de l'habitat
- Participation à la construction de logements sociaux
- Maintien à niveau des aires d'accueil des gens du voyage

Le financement de l'investissement

L'épargne nette que Vienne Condrieu Agglomération dégage en fonctionnement, bien qu'elle soit en retrait dans le contexte financier tendu des collectivités locales, constitue une part encore significative du financement des investissements.

Par ailleurs, d'importants financements externes sont mobilisés, en moyenne de 50 % à 70 % de subventions sur les projets les plus coûteux.

Dans ces conditions, l'emprunt prévisionnel est limité à 20 270 000 € en 2025 sur l'ensemble des budgets, contre 24 611 000 € en 2024. Dans le budget principal, l'inscription s'élève à 12 536 000 € au lieu de 14 836 000 € en 2024.

Projet d'extension de la halte fluviale

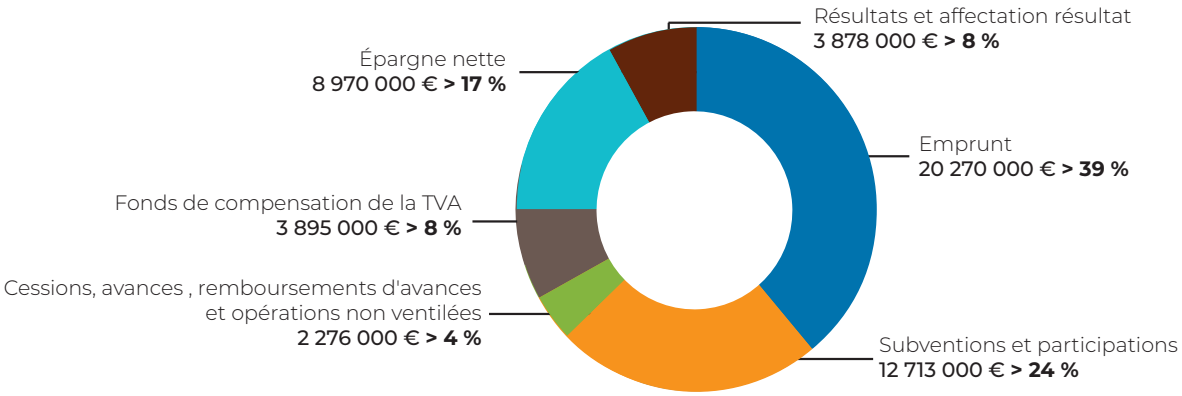

La dette

Un endettement qui reste maîtrisé

Comme celui du budget principal, dont le montant est indiqué ci-contre, l'encours global de la dette de Vienne Condrieu Agglomération est en hausse au 1er janvier 2025. Il atteint 66,1 millions d'euros contre 61,4 millions d'euros un an auparavant.

Une évolution qui avait été anticipée et qui reste maîtrisée :

- D'une part la durée de remboursement est en diminution dans tous les budgets sauf celui des transports. Elle reste dans tous les cas très en dessous du seuil critique de 12 ans généralement admis.
- D'autre part l'augmentation de l'annuité 2025 se limite à 2,6 %, avec une prévision de 8 880 000 euros, grâce à un niveau d'emprunt moins élevé cette année.

Il convient enfin de souligner que la dette est peu exposée au risque de taux, grâce à une proportion favorable d'emprunts à taux fixe par rapport aux emprunts à taux variable (respectivement 81 % et 19 % sur l'ensemble des budgets), ce qui permet de contenir l'impact d'une éventuelle hausse des taux d'intérêt.

Dans le budget principal

> Encours de la dette

Au 1er janvier 2025..... 43,3 millions d'euros

> Durée de remboursement

5 ans et 3 mois (encours de la dette / épargne brute)

> Structure de la dette

Taux fixe..... 77 %

Taux variable..... 23 %